



## COMPTE RENDU DU CHSCT DU 18 juin 2015

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 14h sous la présidence de Monsieur BONARDI. Lecture est faite d'une déclaration liminaire de la CGT.

### ORDRE DU JOUR

#### *APPROBATION DU PV DU CHS-CT DU 30 MARS 2015*

Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### *GUIDE DE SUIVI POST-PROFESSIONNEL (Médecin de prévention)*

Le docteur RATINAUD n'a pas le guide et ne peut nous le présenter.

C'est Monsieur BONARDI qui nous en précise les grandes lignes. Les agents concernés sont ceux ayant été potentiellement exposés au cours de leur carrière (Amiante, nuisances sonores ...)

Madame RABBIA demande quelle est la procédure à suivre dans ce cas.

Les agents sont informés avant leur départ à la retraite ou peuvent être recontactés si une éventuelle exposition est découverte après. Une demande prise en charge est annexée au guide.

#### *BUDGET 2015*

Les organisations syndicales se sont abstenues unanimement pour le vote de ce budget, estimant que le budget du CHSCT se substitue, encore une fois, au budget de fonctionnement.

#### *COMMUNICATION DU DUERP ET AVIS SUR LE PAP DE L'INSEE*

Il est indiqué que plusieurs agents de l'INSEE ont refusés, en 2015, de se rendre à la convocation du médecin de prévention en raison de son attitude et de son manque d'empathie envers les fonctionnaires. Ce problème apparaît comme un risque C sur le PAP 2015 de l'INSEE.

Le médecin de prévention a également l'obligation de fournir un bilan annuel, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Monsieur BONARDI précise qu'un rappel sur le respect de la convention est fait auprès de l'AMCO.

#### *POINT SUR LES CHANTIERS IMMOBILIERS DE LA DRFIP*

Saint Junien: une réunion doit avoir lieu le 29 juin pour valider le projet avant travaux. Le nombre de places de parking réservées pour les agents n'est pas encore arrêté.

Le début des travaux est prévu en septembre 2015 et devraient se terminer fin 2016.

Paierie Départementale: début des travaux en novembre 2015 pour une installation début mars 2016.

### **PRESENTATION DU GUIDE AMIANTE MIS 0 JOUR AU TITRE DE 2014 (ISST)**

Mise à jour en septembre 2014. Monsieur ESPINAT ne présente que les ajouts mais reconnaît que la matrice est de plus en plus complexe;

### **EXAMEN DES CONSIGNATIONS PORTEES SUR LES REGISTRES SANTE ET SECURITE ET COMPTE RENDU DE L'EXERCICE D'EVACUATION**

Toutes les observations inscrites sur le registre de l'INSEE et de la DRFIP ont obtenu une réponse.

L'examen d'évacuation du 23 mars 2015 sur le site Cruveilhier s'est globalement bien déroulé. Une amélioration est à prévoir sur l'ordre de dispersion avant de réintégrer les sbureaux.

### **LEXAMEN DES DECLARATIONS D'ACCIDENTS ET FICHES DE SIGNALEMENT D'AGRESSION**

3 déclarations d'accidents ont été signalées.

Une formation sur la manière d'agir en cas d'approche d'animaux aura lieu le 26 novembre 2015.

Remarque est faite sur les conditions d'archivage inadmissible au CHU.

4 Fiches de signalement sont examinées. Le problème des stagiaires seuls face au public est soulevé.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Problème du SFACT et des RNF: l'administration est consciente des problèmes.
- Problème sur la formation des nouveau membre du CHS-CT en raison du départ de Monsieur ESPINAT.
- Problème de management autour de l'accueil de Cruveilhier.
- pas de correspondant social nommé : une note de service va sortir pour dire "qui fait quoi"

Monsieur ESPINAT reconnaît la loyauté de ce CHS-CT et le remercie de son comportement. Monsieur BONARDI remercie Monsieur ESPINAT de la part de Messieurs RECOR et LISI. L'INSEE salut le remarquable travail effectué.

La séance s'est terminée à 18 h00.

Prochain CHS-CT le jeudi 8 octobre à 9H.

Vos représentants au CHS-CT

Corinne DORCET – Christophe MARTIN-Philippe LORNAC